

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations  
Commission « épanouissement citoyen et jeunesse »

Conseil municipal du 21 octobre 2013  
Séance du 17 septembre 2013

## 27 Musée Gallé-Juillet - carte SNCF "Picardie Pass'Evasion"- gratuits

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER MM. MONTES, LEGRAND, BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. BERNARD-LUNEAU, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHÉLIF, OYONO, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, BARBETTE, LEFÈVRE, FÉVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BASMAISON

M. SZPIRKO

M. GRIMBERT

M. MACHU

M. CHEURFA

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

Mme PAMART

M. BERNARD-

LUNEAU

Mme FEVRIER

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme KOUACHI-MAHSAS

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal **39**
- Nombre de conseillers en exercice **39**
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés **36**

■ **Rapport de présentation :**

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe expose :

La SNCF et la Région Picardie proposent depuis le 15 septembre 2012 une carte, intitulée "Picardie Pass'Evasion", offrant des trajets ferroviaires à tarif réduit et des offres promotionnelles. Dans ce contexte, la SNCF recherche des partenariats avec des sites culturels pour développer le tourisme en Picardie et promouvoir le transport collectif.

Il vous est proposé de faire participer le musée Gallé-Juillet à ce partenariat en mettant en place l'offre promotionnelle suivante : une entrée gratuite offerte pour une entrée plein tarif achetée pour les détenteurs de la carte « Picardie Pass'Evasion » et d'autoriser monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la SNCF.

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Vu la convention ci-annexée,  
Vu l'avis de la commission « épanouissement du citoyen et jeunesse » en date du 17 septembre 2013,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36      Pour : 36      Contre : 0      Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1er :** d'adopter l'offre promotionnelle, une entrée gratuite pour une entrée plein-tarif achetée, sur présentation de la carte "Picardie Pass'Evasion".

**Article 2 :** d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec la SNCF.

**Article 3 :** d'imputer les recettes, sur les crédits ouverts à cet effet, au budget de la Ville, compte 7062/322/CC.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 25 OCT. 2013

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

**DOCUMENT CERTIFIE EXECUTOIRE**

après dépôt en Sous-Préfecture le... 29/10/2013

et publication ou notification le... 25/10/2013

CREIL le... 29/10/2013.....

**LE MAIRE**

**Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Raluy**

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise

